

Attachés : examen professionnel d'accès au grade de principal (2021)

La note de service [SG/SRH/SDDPRS/2021-343](#), qui concerne l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministre chargé de l'agriculture, session 2021, vient de paraître. *Vous la trouverez également en bas de cet article.*

Sont concernés les attachés d'administration du MAA qui, au plus tard le 31 décembre 2021, auront accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et auront atteint le 5^e échelon du grade d'attaché (ces deux conditions étant cumulatives).

> Le nombre de places offertes est de 22.

Épreuve orale unique

Elle consiste en un entretien de 30 min avec le jury destiné à apprécier les motivations, les aptitudes au management, les capacités du candidat à évoluer dans son environnement professionnel et à exercer les missions dévolues aux attachés principaux d'administration.

À cet effet, le jury disposera d'un dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle (dossier RAEP : modèle téléchargeable [ici](#)) dans lequel il expose la méthodologie qui a été la sienne dans la conduite d'un projet ou d'une action qu'il a mené ou auquel il a contribué, les difficultés qu'il a rencontrées et les enseignements qu'il en a tirés.

Calendrier

- pré-inscription sur le site www.concours.agriculture.gouv.fr : **du 12 mai au 14 juin 2021** ;
- date limite de retour du dossier d'inscription et de l'envoi des dossiers RAEP : **28 juin 2021** ;
- épreuve orale unique : **à partir du 15 novembre 2021** à Paris.

À noter que **vous avez droit à une formation de 5 jours** pour préparer ce concours ([décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007, art. 21](#)). Les agents peuvent également mobiliser des jours supplémentaires sur leur compte personnel de formation (CPF) sous réserve de l'accord de leur supérieur hiérarchique ([note de service SG/SRH/SDDPRS/2018-451](#) du 14 juin 2018).

Par ailleurs, des formations de préparation à la RAEP sont organisées au niveau régional (indications portées dans la note de service). Enfin, les candidats résidant en Outre-mer ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, peuvent bénéficier, à leur demande, du recours à la visioconférence



SPAGRI
Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

pour passer l'épreuve orale.

La note de service :

[2021-343_final](#)